

ETUDE PÉDOLOGIQUE DE LA PLAINE DE GROMBALIA

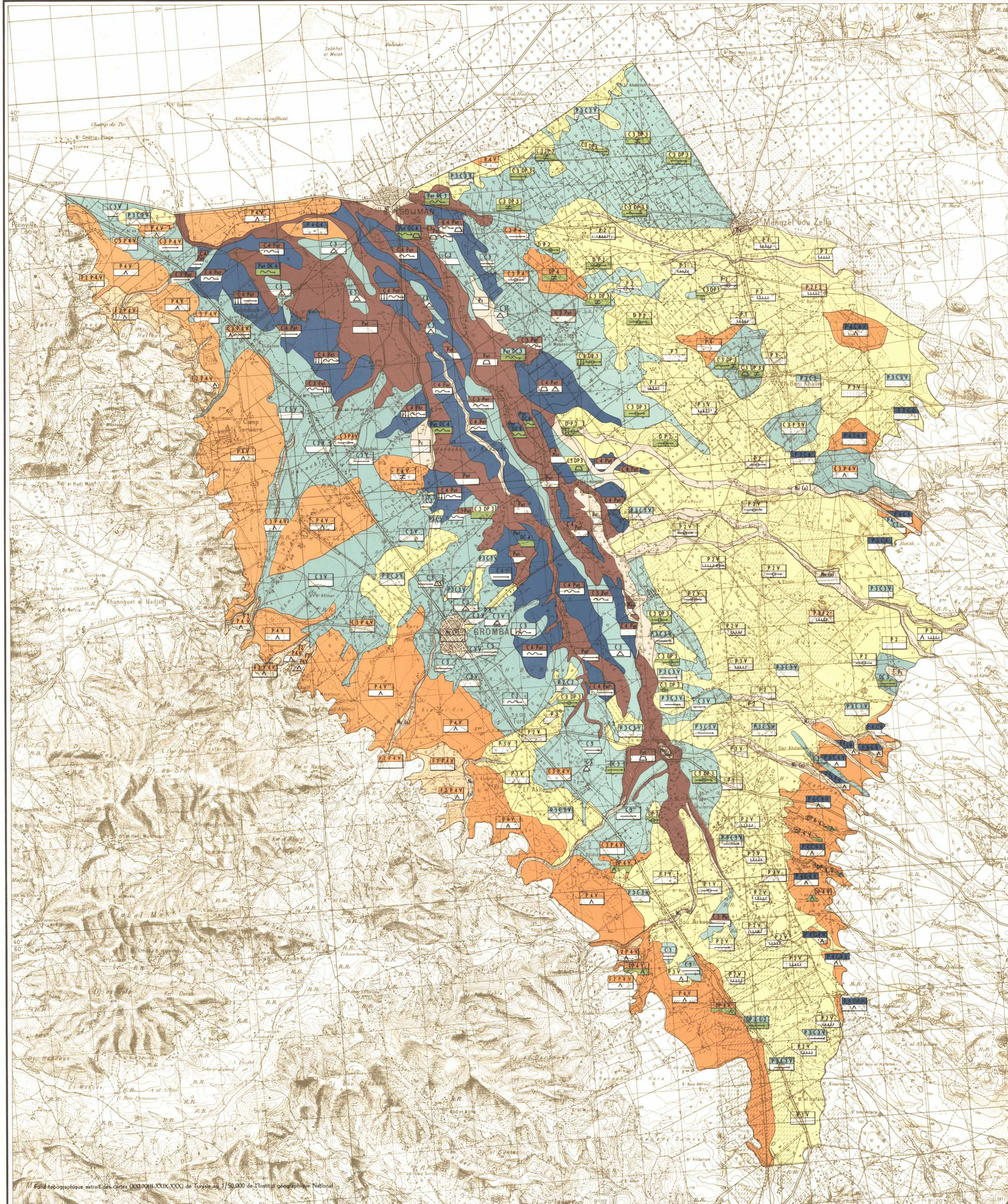
CARTE DES APTITUDES DES SOLS AUX CULTURES SÈCHES

RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
SÉCRÉTARIAT D'ÉTAT A L'AGRICULTURE

Dressée par A. CHAUVEL, Pédologue S. O. G. E. T. H. A. (Juillet 1962)

ECHELLE : 1/50.000

H. E. R.
SECTION SPÉCIALE D'ÉTUDES DE PÉDOLOGIE ET D'HYDROLOGIE



TYPE D'APTITUDE EN RELATION AVEC L'ENRACINEMENT	TYPE D'APTITUDE DE CATEGORIE EGALE OU INFÉRIEURE EXPRIMÉE EN SECOND LIEU INDICATIONS DES TRAVAUX NÉCESSAIRES (Catégorie D) OU FACULTATIFS	APTITUDES DES SOLS VIS À VIS DES DIFFÉRENTS TYPES DE CULTURE	SUPERFICIE EN Ha	CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES DES SOLS	
CULTURES ARBUSTIVES (enracinement profond) Sols de qualité très bonne, bonne ou moyenne Sols de qualité médiocre à réserver aux variétés résistantes	Travaux facultatifs Travaux nécessaires Travaux facultatifs Travaux nécessaires Travaux facultatifs Travaux facultatifs Travaux facultatifs Travaux nécessaires Travaux facultatifs	P 1	de très bonne qualité pour les cultures arbustives.	823	Sol sableux, profond et sain.
		P 2	de bonne qualité pour les cultures arbustives.	3100	Sol sableux sur sol enterré hydromorphe ou sur encroûtement calcaire.
		P 3	de qualité moyenne pour les cultures arbustives.	1867	Sol sableux sur croûte calcaire.
		DP 2	de bonne qualité pour les cultures arbustives après travaux.	567	Sol sableux présentant un horizon d'engorgement marqué en profondeur.
		P 2 C 2	de bonne qualité pour les cultures arbustives, de qualité moyenne pour les cultures annuelles.	25	Sol à texture moyenne à grossière sur alluvions mal drainées.
		P 3 C 3	de qualité moyenne pour les cultures arbustives, de qualité passable pour les cultures annuelles.	3000	Sol de texture moyenne sur encroûtement ou sol enterré hydromorphe à moyenne profondeur.
		DP 2 C 2	de bonne qualité pour les cultures arbustives et de qualité moyenne pour les cultures annuelles après travaux.	157	Sol à texture moyenne en surface grossière en profondeur inondable.
		P 3 C 4	de qualité moyenne pour les cultures arbustives et de qualité médiocre pour les cultures annuelles.	264	Sol à texture moyenne à grossière à caractère d'hydromorphie ou recouvrant un sol hydromorphe.
		P 2 F 2	de bonne qualité pour les cultures arbustives à protéger par des travaux d'aménagement forestier.	589	Sol sableux à tendance dunaire.
		P 4	de médiocre qualité pour les cultures arbustives (à réserver aux variétés résistantes).	3700	Sol à texture moyenne à grossière caillouteux, peu profonds sur conglomérat croûtes et encroûtements calcaires.
		DP 4	de médiocre qualité pour les cultures arbustives après travaux (à réserver aux variétés résistantes).	290	Sols à texture moyenne à grossière érodés sur croûtes calcaires.
		P 4 C 4	de qualité médiocre pour les cultures arbustives et les cultures annuelles.	985	Sols à texture moyenne sur encroûtement calcaire sur marnes et sables.
CULTURES ANNUELLES (enracinement superficiel) Sols de qualité bonne, moyenne ou passable Sols de qualité médiocre	Travaux facultatifs Travaux nécessaires Travaux nécessaires Travaux facultatifs Travaux facultatifs Travaux facultatifs	C 2	de qualité moyenne pour les cultures annuelles.	82	Sols à texture moyenne bien drainés.
		C 3	de qualité passable pour les cultures annuelles.	2625	Sols à texture moyenne mal drainés.
		DC 3	de qualité passable pour les cultures annuelles après travaux.	117	Sols à texture moyenne à fine en situation topographique mal drainée.
		C 3 DP 3	de qualité passable pour les cultures annuelles et de qualité moyenne pour les cultures arbustives après travaux.	2368	Sols à hydromorphie de profondeur sur encroûtement calcaire.
		C 3 P 4	de qualité passable pour les cultures annuelles et de qualité médiocre pour les cultures arbustives.	1252	Sols à texture moyenne à caractère d'hydromorphie (pétrographique).
		C 3 Pat.	de qualité passable pour les cultures annuelles utilisables pour la création de pâturages.	643	Sols à texture fine mal drainés.
		C 4 Pat.	de qualité médiocre pour les cultures annuelles utilisables pour la création de pâturages.	2122	Sols à texture moyenne ou fine, salés à alcalis en profondeur, parfois faiblement salés en surface.
		UTILISATIONS DIVERSES (enracinement superficiel ou profond) Forêt de protection (enracinement profond) Sols utilisables pour des pâturages (à améliorer, enracinement superficiel) Zones non cultivables	Travaux facultatifs Travaux facultatifs Travaux nécessaires (pour l'aptitude exprimée en second lieu) Travaux nécessaires (pour l'aptitude exprimée en second lieu) N:	F 2 P 4	forêt de protection, convenant localement et médiocrement aux cultures arbustives.
Pat.	utilisables pour les pâturages (à améliorer).			1600	Sols à alcalis hydromorphes souvent inondables.
Pat. DC 3	utilisables pour des pâturages à améliorer, conviendrait passablement aux cultures annuelles après travaux.			140	Sols présentant un niveau à alcalis salé hydromorphe à moyenne profondeur.
Pat. DC 4	utilisables pour les pâturages à améliorer, conviendrait médiocrement aux cultures annuelles après travaux.			656	Sols présentant un niveau à alcalis fortement salé à faible profondeur.
PC	zones non cultivables utilisables comme terres de parcours.			247	Sols à alcalis fortement salés hydromorphes, inondables.
NC	zones non cultivables pour les raisons suivantes : (a) : lit d'oued, ... (a) : zone urbaine.	1000			
NOTA : Le signe V figurant dans le cartouche supérieur indique les possibilités pour la vigne					

NOTA : Le signe V figurant dans le cartouche supérieur indique les possibilités pour la vigne

REPRÉSENTATION DES TRAVAUX À RÉALISER

- Zones à assainir (aménagement d'émissaires, évacuation des eaux venant de l'intérieur)
- ~ Zones nécessitant des travaux agricoles particuliers (modèles des champs etc.)
- ⊖ Zones nécessitant un drainage (niveau hydromorphe imperméable enterré provoquant l'apparition de phénomène d'engorgement)
- III Zone nécessitant un dessalage
- △ Zone nécessitant des travaux de lutte contre l'inondation
- ⊥ Zone à protéger contre l'action éolienne (brise-vent)
- Λ Zone nécessitant des travaux de lutte contre l'érosion par ruissellement
- ≠ Zone nécessitant un décroûlage
- △ Zone nécessitant un enrichissement du sol (fumure de fond, rotation de culture)

ECHELLE : 1/50.000

